

Séance du congrès du 21 décembre 2012
Discussion sur la motion de censure
Intervention de Michel Lasnier
sur le bilan économique et social du gouvernement Martin

Mes chers collègues,

Dans son discours de politique générale, prononcé huit mois après sa prise de fonction, le président du gouvernement s'était assigné trois priorités: « *la réduction des inégalités, l'amélioration du pouvoir d'achat et l'insertion par l'emploi* ».

Il nous avait promis, je cite, de « *relever le défi d'une croissance forte, mais surtout d'une croissance juste* ». Il s'était engagé à offrir aux Calédoniens « *une meilleure redistribution des fruits de la croissance* ». Il devait – je cite – « *sans délai* », mettre en place avec les partenaires sociaux un plan de compétitivité et de revalorisation des salaires. Il devait réformer en profondeur toute notre fiscalité. Enfin, il nous avait promis de véritables avancées en matière de transport, d'énergie et une baisse du panier de la ménagère.

Près de deux ans et quelques rapports après, nous pouvons mesurer le chemin parcouru.

En matière de redistribution des fruits de la croissance, le gouvernement ne nous a rien proposé sur l'intéressement et la participation des salariés, en dépit des propositions du CDS.

Sur la revalorisation des salaires, les négociations sont au point mort. Pour la première fois depuis des années, les augmentations pour 2013 avoisineront les 0% et on ne peut pas en tenir rigueur aux entreprises, puisqu'à défaut de respect des engagements pris sur la RBS, elles n'ont aucune perspective d'amélioration de compétitivité leur permettant de financer des hausses salariales.

Enfin, la situation économique est telle que le maintien de l'emploi est sérieusement menacé dans plusieurs secteurs (BTP notamment), comme en témoigne l'augmentation des mises en redressements et des liquidations judiciaires sur les 12 derniers mois.

Sur la réforme de la fiscalité : Après avoir présenté et fait voter par le Congrès une TGA à taux unique préparée dans l'urgence et sans concertation avec les professionnels, le texte a été euthanasié à moins de deux mois de son entrée en vigueur. C'est la première fois, dans l'histoire de nos institutions, que le Congrès se déjuge à ce point.

Le Gouvernement ne peut pas s'exonérer de ses responsabilités dans cette affaire, comme le prétend son Président, car c'est la membre du Gouvernement en charge de ce dossier qui en a elle-même organisé le retrait.

En matière de fiscalité directe, la commission spéciale a travaillé seule, contre l'opposition ouverte du Gouvernement, comme l'a relevé la présidente de la commission, dans les Nouvelles Calédoniennes d'hier.

Sur la vie chère et le panier de la ménagère, le bilan est tout aussi maigre : rien sur la régulation de la concurrence, rien sur les tarifs bancaires, rien sur le contrôle des prix et des marges, si ce n'est l'opération 400 produits. Même si elle n'a généré aucun effet pour les Calédoniens, elle aura permis à l'administration de dresser quelques procès verbaux aux commerçants, ce dont le gouvernement se glorifie, à grands renfort de communication.

La communication, voilà par contre un domaine où le gouvernement se démène. Et en particulier dans le domaine social. Chacun se souvient ici des pleines pages de publicité couleur des Nouvelles, à la gloire de la coalition, sur le minimum vieillesse et le minimum retraite, en omettant bien sûr les 5.000 retraités exclus du dispositif, dont le seul tort avait été de partir en retraite avant 60 ans, comme le permettent pourtant les textes.

Une communication en grandes pompes sur le plan ISA également, avant même que le Gouvernement n'en ait débattu et que les élus du Congrès en soient informés.

Une communication forcenée pour tenter de faire oublier aux Calédoniens tout ce qui n'a pas été fait, en dépit des engagements pris :

- La délibération créant le conseil de la famille, préparé par Philippe Dunoyer, enterrée ;
- L'allocation pour frais de garde, abandonnée ;

- La couverture maladie complémentaire obligatoire, au point mort, malgré le rapport complet établi sur le sujet par Marie Noëlle THEMEREAU en 2011 ;
- Le régime de retraite obligatoire des travailleurs indépendants, en panne ;
- Les mesures nécessaires au redressement des comptes de la CLR, reportées ;
- La création d'une contribution de solidarité pour pérenniser les régimes de protection sociale enterrée, avec la réforme globale de la fiscalité.

Et j'en passe...

En définitive, le bilan économique et social de ce Gouvernement est parfaitement éloquent.

C'est pourquoi, mes chers collègues, nous sommes favorables à un changement de gouvernement.